

Devez-vous en parler? Nous sommes là pour vous aider.

La suite de la pandémie mondiale et des restrictions continues ont physiquement, émotionnellement et mentalement épuisé le monde entier. Tout le monde passe par des moments difficiles, mais vous n'êtes pas seul.

Lifeline donne de l'information confidentielle, des références et des services de soutien aux membres du Syndicat des Métallos et à leurs familles.

AVEZ-VOUS BESOIN DE L'AIDE AVEC :

La dépression, le stress, l'anxiété et d'autres enjeux en santé mentale

Des problèmes de relations matrimoniales, familiales ou autres

La toxicomanie, l'alcoolisme ou d'autres dépendances

Des difficultés financières ou légales

Consultations et soutien aux personnes en deuil

Autres inquiétudes

CONTACTEZ LIFELINE

1-877-801-7762 ou life_line@bellnet.ca

Du lundi au vendredi

Comment ça fonctionne?

Lifeline est un programme confidentiel. Lorsque vous contactez Lifeline, le coordonnateur vous aidera à clarifier la problématique et vous réfèrera à des services communautaires qui seront les plus efficaces pour vous aider avec les difficultés dans votre vie.

Combien ça coûte?

Vous n'avez rien à payer si vous contactez Lifeline. Bien que les services de référence soient gratuits, certains des services dont vous serez référé peuvent vous facturer des frais d'utilisateur. Les frais d'utilisateur se fondent sur votre capacité de payer. Cependant, il existe plusieurs services qui sont soit gratuits, à coût réduit ou couverts par vos avantages sociaux. Votre coordonnateur Lifeline fera tous les efforts possibles pour vous mettre en contact avec les services qui correspondent le mieux à votre situation économique.

Confidentialité?

Votre droit - et celui de votre famille - à la confidentialité est protégé en tout temps si vous utilisez le programme Lifeline. Le service opère à l'extérieur de votre lieu de travail afin de protéger votre confidentialité. Si vous utilisez le service par votre propre initiative, personne ne saura que vous avez utilisé Lifeline à moins de le dire à quelqu'un.

Parfois, les difficultés personnelles peuvent causer aux travailleurs de prendre un congé de travail afin de résoudre un problème. *Avec votre consentement*, votre coordonnateur Lifeline peut être la liaison entre l'agence communautaire et votre lieu de travail si vous avez besoin de ce congé. Vous avez le droit de retirer ce consentement en tout temps.

Vous n'êtes pas seul. Contactez Lifeline tout de suite.